



1831^{ème} section des Médaillés Militaires Sapeurs-Pompiers de Paris



**10^{ème} anniversaire de la création de la 1831^{ème} section
Le samedi 6 septembre 2008**

Discours prononcé lors de la cérémonie aux Invalides

Mon Général

Madame la vice présidente de l'Association de l'Orphelinat et des Œuvres des Médaillés Militaires,

Monsieur le président de la 1841^{ème} section des médaillés militaires de Paris,

Monsieur le président de l'Association Nationale des Anciens Cadres d'Active des Pompiers de Paris,

Mes chers camarades médaillés militaires,

Mesdames, messieurs.

Nous sommes réunis aujourd'hui 6 septembre 2008, dans l'enceinte du prestigieux édifice de l'Hôtel National des Invalides et c'est plus particulièrement face à ce monument qui a été élevé en 1921 à la mémoire des médaillés militaires morts au champ d'honneur, que nous avons souhaité célébrer le 10^{ème} anniversaire de la création de la 1831^{ème} section des médaillés militaires Sapeurs-Pompiers de Paris.

En effet le 3 septembre 1998, une équipe d'ambitieux sous-officiers de la Brigade, titulaires de notre prestigieuse décoration et désireux de valoriser la médaille militaire, décidaient de créer une section au sein des Sapeurs-Pompiers de Paris. Déclarée officiellement auprès de la société nationale des médaillés militaires, la 1831^{ème} section voyait le jour. Comme toute section, nous devons nous doter d'un drapeau représentant les médaillés militaires du Régiment et de la Brigade. Il fut remis le 27 juin 1999 par le défunt Président National, Mieczyslaw ORLOWSKI, au 1^{er} président de la section, le Major ELXEA, lors de la traditionnelle prise d'armes organisée à l'occasion des portes ouvertes au centre d'instruction de Villeneuve St Georges, cérémonie présidée par le général LEFFVRE commandant alors la Brigade. Cette cérémonie reste, pour chacun d'entre nous, un moment fort dans l'existence de notre section.

Aujourd'hui, cette date du 6 septembre 2008, doit rester gravée dans la mémoire de notre section qui est toujours aussi active depuis 10 ans et dont je voudrais rappeler les principes fondamentaux :

- Resserrer les liens de solidarité et de camaraderie qui doivent unir tous les décorés de la Médaille Militaire et assurer la défense constante de l'honneur, de la dignité et de la valeur de cette décoration ;
- Faire bénéficier les membres participants et leurs familles des avantages de l'œuvre des médaillés militaires ;
- Procurer à ses membres le concours moral et matériel dont ils peuvent malheureusement avoir besoin ;
- Contribuer au développement moral, intellectuel des membres et de leurs ayant-droits ;
- Participer, en présence de notre drapeau, aux différentes cérémonies militaires ou civiles et ainsi honorer dignement la devise de la médaille militaire « valeur et discipline » ;
- contribuer à la dignité des obsèques de chacun de ses membres et de les accompagner jusqu'à leur dernière demeure.

Forte de ses 232 membres d'active ou en retraite, si notre section existe encore aujourd'hui, c'est grâce à ses adhérents qui sont toujours restés fidèles aux traditions et aux valeurs de la médaille militaire. Je voudrais solennellement rendre un hommage fort à nos anciens qui ont œuvré pour construire notre association et faire en sorte qu'elle soit toujours aussi dynamique après 10 ans d'existence. Les cinq présidents de section qui m'ont précédé ont su apporter leur savoir faire, leur enthousiasme et leur volonté pour défendre nos valeurs et perpétuer les traditions dans l'esprit de corps, vertu essentielle à la Brigade. La transmission, la conservation et le développement de ce lourd héritage sont mes objectifs principaux.

Créée en 1904, la Société Nationale des Médaillés Militaires est l'organisme de tutelle de toutes les sections de France et d'outre mer. Elle a connu récemment une restructuration pour devenir « la Société Nationale d'entraide de la Médaille Militaire ». Je voudrais saluer respectueusement son président, François GELLIBERT, représenté par Mme FAVREAU, vice présidente de l'Association de l'Orphelinat et des Œuvres des Médaillés Militaires que je remercie vivement d'être présente à cette cérémonie. Nous avons toujours entretenu des liens très étroits avec le siège des médaillés militaires et je mesure ici toute l'estime que vous voulez bien nous témoigner par votre présence aujourd'hui parmi nous.

La 1831^{ème} section est une des rares sections en France à être administrée et à compter dans ses rangs un quart de militaires en activité, ce qui en fait une section relativement jeune et énergique.

Étant une association à part entière, notre section fait aussi et surtout partie de la Brigade. La participation de notre drapeau aux différentes cérémonies en est le témoignage. Je tiens aujourd'hui à souligner l'attention bienveillante du commandement envers ses médaillés militaires, mais aussi l'estime qu'il leur accorde en toute circonstance. La qualité de ces relations est due à l'action des présidents successifs et je renouvelle aujourd'hui mon souhait de poursuivre leur action afin que ces relations demeurent identiques. Je voudrais respectueusement remercier le Général PRIEUR pour sa détermination à défendre les conditions

d'attribution de la médaille militaire aux sous-officiers de la brigade ainsi que pour son aide à nos différentes manifestations.

Les membres du comité ont souhaité donner un éclat tout particulier à cette journée en organisant cette cérémonie devant ce monument des médaillés militaires, symbole de la souffrance endurée par nos camarades morts au champ d'honneur lors des derniers conflits mondiaux.

Etre médaillé militaire, ce n'est pas seulement porter un attribut honorifique, c'est aussi et surtout effectuer un devoir de mémoire et penser à nos camarades. Que ce soit en temps de conflit ou en temps de paix, les Pompiers de Paris ont aussi payé un lourd tribut, je m'incline tout particulièrement devant tous les militaires du corps des Sapeurs Pompiers de Paris qui sont morts au feu et en service commandé, nous devons leur rendre un grand hommage car ce sont des héros. Notre devise « sauver ou périr » est là pour nous rappeler que notre métier, qui relève de la vocation, présente des risques au quotidien. Je voudrais tout naturellement associer tous les membres de notre section qui sont décédés depuis sa création. Ayons une pensée pour eux et leurs proches. Pensons aussi à ceux qui souffrent physiquement et moralement.

Je ne terminerai pas mes propos sans avoir une pensée pour les 10 militaires tués récemment en Afghanistan, ils sont morts pour leur patrie. Ils laissent derrière eux des familles meurtries, nous partageons leur douleur.

Président de la section depuis un an, et tout en mesurant l'honneur qui m'a été fait, j'éprouve un plaisir intense à mener à bien la mission qui m'a été confiée. Je m'investis pleinement dans ma fonction pour que la 1831^{ème} section puisse continuer à se développer toujours plus avec autant d'entrain. J'ai pour devoir de maintenir la tradition, par respect pour nos anciens mais aussi dans le souci de l'exemple que nous devons transmettre à nos jeunes sous-officiers. Nous devons être, pour eux, une référence.

Les résultats obtenus par la section sont le fruit du travail de l'équipe du bureau et du comité qui a, par son dynamisme, son enthousiasme et sa rigueur, contribué au bon fonctionnement de notre association. Merci à tous de votre travail et de votre disponibilité.

Je souhaite sincèrement que cette journée de commémoration soit placée sous le signe du recueillement, du souvenir et de la convivialité. Elle doit rester gravée dans la mémoire de la 1831^{ème} section et dans le cœur de ses adhérents. Je souhaite longue vie à notre association.

Je vous remercie de votre attention

Adjudant-Chef Christian GRIMAUD,
Président de la 1831^{ème} section.

